



National
Council on
Ethics in
Human
Research

Conseil
national
d'éthique
en recherche
chez l'humain



CIHR IRSC



Health
Canada

Santé
Canada



UNIVERSITY
of TORONTO



camh

Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale

CONFÉRENCE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS EN RECHERCHE

RÉSUMÉ

Toronto (Ontario) Canada

Les 22 et 23 février 2007

Le rapport est produit par :

Gordon DuVal, D.S.J

The Research Ethics

Project

Consultant principal

gordon@researchethicsproject.com

www.researchethicsproject.com

CONFÉRENCE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS EN RECHERCHE

Hôtel Toronto Marriott Bloor Yorkville
Les 22 et 23 février 2007

TABLE DES MATIÈRES

Page ii	Programme de la conférence
Page 1	Le jeudi 22 février - séance du soir • Bienvenue et mot d'ouverture • Prof. Tim Caulfield, « En amont et en aval : conflits d'intérêts et production de connaissances »
Page 4	Le vendredi 23 février - séance du matin • Dr Martin McKneally, « Comment faut-il gérer les conflits d'intérêts? » • Discussions en petit groupe 1 – Essais cliniques • Discussions en petit groupe 2 – Recherche en génétique et en biotechnologie • Discussions en petit groupe 3 – Recherche en sciences sociales
Page 8	Le vendredi 23 février - séance de l'après-midi • Dr Michael Owen, « Élaboration d'une politique d'établissement sur les conflits d'intérêts : quelques défis concrets en matière d'élaboration de politiques sur les conflits d'intérêts dans les établissements de recherche » • Dre Melody Lin, « CER et gestion des conflits d'intérêts pour la recherche chez des sujets humains » • Dr Glenn Griener, « Messages à retenir sur les conflits d'intérêts »
Annexes	1. Biographie des conférenciers 2. Liste des participants



National
Council on
Ethics in
Human
Research

Conseil
national
d'éthique
en recherche
chez l'humain



Health
Canada

Santé
Canada

*This conference will offer simultaneous
translation*



*Des services d'interprétation simultanée seront
offerts à cette conférence.*

CONFÉRENCE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS EN RECHERCHE

Hôtel Toronto Marriott Bloor Yorkville
Salle de conférence Forest Hill

Le jeudi 22 février 2007

18 h - 19 h	Inscription
<i>Président de séance : Dr Padraig Darby, Centre de toxicomanie et de santé mentale; président élu, CNERH</i>	
19 h	Mot de bienvenue • Dr Glenn Griener, président, Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain; Université de l'Alberta • Dre Geneviève Dubois-Flynn, conseillère principale, Politiques en matière d'éthique, Instituts de recherche en santé du Canada • Dre Catharine Whiteside, doyenne, Faculté de médecine à l'Université de Toronto • Dr Paul Garfinkel, président et P.-D.-G., Centre de toxicomanie et de santé mentale • Dre Melody Lin, directrice adjointe, l'Office for Human Research Protections (É.U.)
19 h 30 - 21 h	« En amont et en aval : conflits d'intérêts et production de connaissances » Dr Tim Caulfield, Institut du droit de la santé, Université de l'Alberta

21 h	Levée de la séance
21 h	Réception : <i>Souper-buffet et bar payant.</i>

Le vendredi 23 février 2007

8 h – 8 h 30	Déjeuner continental et inscription	
Président de séance : Dr Peter N. Lewis, vice-doyen, Recherche et relations internationales, professeur de biochimie, Faculté de médecine à l'Université de Toronto		
8 h 30 – 9 h 30	Comment faut-il gérer les conflits d'intérêts? Dr Martin McKneally, Centre conjoint de bioéthique de l'Université de Toronto	
9 h 30 – 9 h 45	Discussion	
9 h 45 – 10 h 15	Pause	
10 h 15 – 11 h 30	Séances en petits groupes	
Discussion en petits groupe 1 Salle Forest Hill 	Essais cliniques Des services d'interprétation simultanée seront offerts.	Présidente – Dre Lorraine Ferris, Université de Toronto Animateurs – Dr Jim Appleyard, Association médicale mondiale et Dre Lorraine Ferris, Université de Toronto
Discussion en petits groupe 2 Salle Hanlan	Génétique et biotechnologie	Président – Dr Padraig Darby, Centre de toxicomanie et de santé mentale; président élu, CNERH Animatrice – Dre Aideen Moore, Hôpital pour enfants de Toronto
Discussion en petits groupe 3 Salle McBride	Sciences sociales et humaines	Président – Dr Glenn Griener, président, CNERH; Université de l'Alberta Animatrice – Prof. Marlene Brant Castellano; Tyendinaga
Président de séance : Dr Michael Owen, Université Brock; Membre du CNERH		
11 h 30 – 12 h	Synthèse en séance plénière	
12 h -13 h	Dîner	
Président de séance : Dr Padraig Darby, Centre de toxicomanie et de santé mentale; président élu, CNERH		
13 h – 14 h 30	Défis concrets en matière d'élaboration de politiques sur les conflits d'intérêts dans les établissements de recherche • Dr Michael Owen, Université Brock; membre du CNERH • Dre Melody Lin, directrice adjointe, Office for Human Research Protections	
14 h 30 – 15 h	Pause	
15 h – 15 h 30	Discussion	
15 h 30 – 16 h	Messages à retenir Dr Glenn Griener, président, CNERH; Université de l'Alberta	

16 h	Levée de la séance
-------------	---------------------------

Le jeudi 22 février – séance du soir

MOT D'OUVERTURE ET DE BIENVENUE

Les personnes suivantes prononcent une allocution afin de souhaiter la bienvenue aux participants de la conférence :

Glenn Griener, Ph.D, président, CNERH

Le Dr Griener ouvre la conférence en souhaitant la bienvenue aux participants et en faisant une brève présentation. Il attire l'attention sur les dangers inhérents aux conflits d'intérêts mal résolus, de même que sur les risques de compromettre les contributions des participants à la recherche et de produire des résultats scientifiques et médicaux sujets à caution.

Geneviève Dubois-Flynn, Ph.D., conseillère principale en matière d'éthique, IRSC

La Dre Dubois-Flynn présente un aperçu du protocole d'entente négocié par les organismes subventionnaires fédéraux avec les établissements financés, et explique brièvement le projet d'ajout d'une annexe imposant des obligations concernant les conflits d'intérêts. L'annexe n'est pas encore approuvée, mais on sait qu'elle contiendra des exigences relativement aux conflits d'intérêts mettant en cause tant les personnes que les établissements ainsi que des stratégies concrètes pour aider les établissements à gérer ces conflits. On s'attend à ce que les établissements soient dans l'obligation de mettre en place une politique sur les conflits d'intérêts un an après que l'annexe aura été transmise aux établissements.

Katharine Whiteside, M.D., Ph.D., FRCPC, doyenne de la Faculté de médecine de l'Université de Toronto

La Dre Whiteside décrit brièvement les mesures prises par la Faculté de médecine de l'Université de Toronto et par ses hôpitaux d'enseignement affiliés pour faire face aux conflits d'intérêts. Elle fait observer qu'un vaste programme de recherche d'avant-garde, mettant l'accent sur la recherche translationnelle et la collaboration entre les établissements et les cliniciens-chercheurs, doit reposer sur des politiques et des mécanismes rigoureux et efficaces en matière de conflit d'intérêts.

Paul Garfinkel, M.D., FRCPC, président et P.-D.-G., Centre de toxicomanie et de santé mentale

Le Dr Garfinkel insiste sur l'importance du respect pour la dignité humaine, qui est particulièrement mis en péril chez les personnes aux prises avec des maladies psychiatriques ou des problèmes de toxicomanie. Le mandat des hôpitaux d'enseignement comprend les soins cliniques, l'enseignement et la recherche. Les soins doivent être axés sur les clients et fondés sur des données probantes. C'est la recherche qui sert à la constitution de l'ensemble des données. Les personnes que nous recrutons pour faire de la recherche doivent être traitées avec dignité, pas uniquement comme des sources de données.

Melody Lin, Ph.D., directrice adjointe, Office of Human Research Protections (OHRP) des É.-U., Department of Health and Human Services (DHHS)

La Dre Lin présente les grandes lignes du rôle de l'OHRP en ce qui concerne l'élaboration d'approches pour résoudre les conflits d'intérêts qui mettent l'accent sur les trois I – Investigators (chercheurs), Institutional Review Boards (comités d'éthique de la recherche) et Institutions (établissements). Elle invite les personnes présentes à consulter l'information sur les conflits d'intérêts affichée sur le site Web de l'OHRP.

En amont et en aval : conflits d'intérêts et production de connaissances
Prof. Tim Caulfield, Institut du droit de la santé de l'Université de l'Alberta

Le professeur Caulfield décrit de façon exhaustive de quelle façon la commercialisation accrue du développement des médicaments et le parrainage croissant de la recherche par l'industrie menacent l'intégrité de la recherche, la présentation sociale et l'application des connaissances biomédicales de même que la protection des participants humains. S'appuyant sur la documentation à jour, le professeur Caulfield fait part des observations suivantes :

- La valeur en dollars de la recherche privée est beaucoup plus élevée que celle de la recherche subventionnée par l'État.
- Une participation aussi considérable de la part de l'industrie a des répercussions énormes sur l'ensemble des données qui orientent les pratiques cliniques et de prescription. Par exemple :
 - * Les chercheurs financés par l'industrie sont plus susceptibles de favoriser l'utilisation du produit à l'étude, et d'employer un ton plus positif dans les rapports publiés.
 - * La publication des études financées par l'industrie, en particulier celles dont les conclusions sont défavorables, est plus susceptible d'être reportée, ou retenue purement et simplement, et de telles études risquent davantage d'être interrompues prématurément.
 - * La rédaction anonyme (en anglais, *ghost authorship*), c'est-à-dire la pratique consistant à faire rédiger un manuscrit par un employé de l'industrie ou un contractuel dont le nom n'apparaît pas en tant qu'auteur, est répandue et soulève d'importantes questions au sujet du contenu et de la crédibilité des rapports publiés.
 - * Les chercheurs financés par l'industrie participent largement à l'élaboration de lignes directrices de pratique clinique, ce qui peut avoir une grande influence sur l'ensemble du milieu des cliniciens.
 - * La participation de l'industrie a des répercussions sur la qualité de l'expérience éducative des stagiaires en médecine.
- L'industrie a une influence considérable sur la diffusion des progrès scientifiques à la population. Pour les patients et les cliniciens, les médias sont la principale source d'information, et ce qui y est rapporté influence leurs comportements. Dans les rapports des médias :

- * les risques sont souvent passés sous silence;
 - * souvent, les conflits et les sources de financement ne sont pas mentionnés;
 - * les limites méthodologiques et autres sont généralement minimisées;
 - * les entrevues avec les chercheurs peuvent donner plus d'espoir que ce n'est justifié;
 - * ni les médias ni les chercheurs interviewés ne sont motivés à minimiser l'importance ou les conséquences des conclusions scientifiques. Par conséquent, les rapports portant sur de nouvelles découvertes peuvent parfois verser du côté du sensationnalisme.
- On remarque une érosion de la confiance du public envers l'industrie de la recherche. Le public est de plus en plus méfiant à l'égard du rôle de l'industrie dans la mise au point de médicaments et la production de connaissances. La source de financement devient un critère primordial en ce qui a trait à la crédibilité.
 - Pourtant, le gouvernement encourage les collaborations publiques/privées avec l'industrie et d'autres sources privées afin de donner davantage de poids aux fonds publics consacrés à la recherche et de stimuler la croissance économique.

Le professeur Caulfield propose un certain nombre de mesures destinées à contrer ces problèmes :

- encourager davantage le financement indépendant (non commercial) de la recherche;
- créer des règles plus efficaces concernant la publication ainsi que des registres exhaustifs et facilement accessibles sur les essais cliniques;
- imposer de meilleurs contrôles sur la participation de l'industrie à l'élaboration de lignes directrices en matière de pratique clinique;
- élaborer des mécanismes pour mieux équilibrer et gérer les conflits d'intérêts;
- encourager la gouvernance indépendante de la recherche (par exemple, par la mise en place d'une réserve de brevets dont la propriété et la gestion seraient diversifiées et dont l'autorité s'étendrait à l'ensemble de la propriété intellectuelle et aux éléments commerciaux des initiatives de transfert de la technologie).

Une vive discussion suit, les participants soulèvent les points suivants :

- Quelles sont les limites de l'utilité de la divulgation des conflits d'intérêts? Comment les lecteurs des revues, les membres des comités d'éthique de la recherche (CER) et les autres réagissent-ils face aux conflits signalés? Dans quelle mesure une divulgation rehausse-t-elle une évaluation de la valeur d'une étude ou de ses conclusions? Les conflits qui sont signalés peuvent-ils être considérés comme des preuves de la qualité et de la réputation du chercheur et non comme un motif de soupçon?
- Dans quelle mesure les inconvénients que présente la participation de l'industrie à la recherche devraient-ils faire contrepoids aux avantages économiques qui peuvent en découler?

Tous s'entendent sur les points qui suivent.

- Il faut examiner davantage le rôle et les limites de la divulgation des conflits d'intérêts en fonction de divers contextes.
- Les registres d'essais cliniques se multiplient lentement, mais pourraient avoir une valeur importante pour recenser les études existantes et pour permettre l'accès aux conclusions des études, en particulier les conclusions négatives.
- Pour les chercheurs en milieu communautaire, non affiliés à un centre universitaire, les organismes de réglementation professionnelle devraient jouer un rôle accru en matière de supervision de la recherche, en particulier celle qui est entreprise à l'extérieur des domaines universitaires et financée par l'État.

Comment faut-il gérer les conflits d'intérêts?

Dr Martin McKneally, Centre conjoint de bioéthique de l'Université de Toronto

Le Dr McKneally propose quelques approches pratiques de la gestion des conflits d'intérêts. En guise de contexte, il attire l'attention sur le Medical and Related Sciences (MaRS) Discovery District à Toronto, dont l'objectif est de faciliter la commercialisation de l'innovation en recherche. Le Dr McKneally mentionne les avantages inhérents au fait que le MaRS soit situé près d'un hôpital d'enseignement et de recherche traditionnel, le Toronto General Hospital, et directement en face du Centre conjoint de bioéthique de l'Université de Toronto. Nous avons la possibilité d'élaborer des méthodes de gestion efficaces plutôt que de nous contenter de divulguer ou d'interdire les conflits d'intérêts mettant en cause des personnes et des établissements.

Il cite l'exemple de Jesse Gelsinger, qui est décédé alors qu'il prenait part à un essai de thérapie génique à l'Université de Pennsylvanie, dans des circonstances où tant l'université que le chercheur principal avaient des intérêts financiers importants. Comment éviter de telles tragédies? Selon le Dr McKneally, il n'est pas réaliste de croire que les comités d'éthique de la recherche (CER) sont en mesure d'assurer la surveillance et la mise en œuvre d'une gestion adéquate des conflits d'intérêts. Ils sont surchargés de travail, et ne disposent généralement pas de l'expertise nécessaire pour repérer et évaluer les conséquences pratiques que peuvent entraîner certains conflits. Il propose donc la création d'un comité d'examen des conflits d'intérêts (CECI) spécialisé qui serait mieux en mesure d'assurer la supervision des aspects commerciaux de la recherche. Le CECI serait indépendant, ou le serait du moins dans une large mesure, il jouirait d'une expertise sur les aspects commerciaux des transferts de technologie, par exemple le processus d'obtention d'un brevet ou d'une homologation, les droits de propriété intellectuelle et les questions inhérentes aux finances et aux émissions d'actions. Cette approche est maintenant largement adoptée aux États-Unis.

En résumé, le Dr McKneally dégage quelques leçons :

- Les obligations scientifiques et les obligations des établissements peuvent être satisfaites par la gestion efficace des conflits d'intérêts.
- La gestion repose sur la transparence : la divulgation bien que nécessaire n'est pas suffisante.
- Un CECI doit avoir de l'expertise, et la courbe d'apprentissage est abrupte.
- Un CECI peut être efficace parce qu'il se concentre uniquement sur les intérêts et les obligations appropriés.
- Des employés bien formés et bien orientés constituent un élément essentiel pour le succès du CECI.
- La participation de la communauté est fortement souhaitable.
- Un CECI peut examiner un vaste éventail d'activités, de la gestion des données en passant par le développement et la conduite de la recherche jusqu'à la surveillance de l'établissement.

Discussions en petits groupes :

Conflits d'intérêts et essais cliniques – Jim Appleyard, Association médicale mondiale et Lorraine Ferris, Université de Toronto

Le Dr Appleyard propose diverses descriptions publiées sur les conflits d'intérêts mettant en cause des personnes et des établissements et fait ressortir le caractère imprécis du concept et la diversité des contextes dans lesquels ce genre de conflit peut survenir.

Il cite une étude récente qui corrobore le point de vue selon lequel « il existe une importante variation entre les politiques sur les conflits d'intérêts des écoles de médecine et celles des autres établissements de recherche », et il se dit préoccupé par le fait que les mécanismes existants ne permettent pas de gérer adéquatement les conflits d'intérêts. En outre, des données montrent que les chercheurs négligent généralement de se conformer aux exigences en matière de divulgation et que, de façon générale, les participants à une recherche, et le public dans son ensemble, ne connaissent pas l'importance de tels conflits financiers.

Ne pas gérer adéquatement les conflits d'intérêts peut avoir un certain nombre de conséquences néfastes.

- Il est possible que les conclusions publiées dans les revues biomédicales soient tendancieuses. On a constaté que des intérêts financiers concurrents ont des effets sur les conclusions d'un auteur au sujet des essais cliniques. Il semble par exemple que la rigueur méthodologique et statistique puisse être compromise différemment par des conflits financiers qu'elle ne l'est par des intérêts politiques ou universitaires concurrents.
- Les manuscrits rédigés de façon anonyme constituent une menace à l'intégrité des publications scientifiques.
- L'existence de conflits mal gérés menace la relation de confiance qui est un élément nécessaire des partenariats scientifiques.

Voici les conseils généraux du Dr Appleyard :

- insister sur les principes visant à empêcher que la recherche soit faussée plutôt que d'insister sur les formalités administratives;
- élaborer des modalités en concertation avec les chercheurs et les administrateurs pour favoriser une compréhension approfondie des politiques, et insister sur la nécessité d'y adhérer;
- aborder la question des conflits d'intérêts en insistant sur trois aspects : transparence, gestion du risque et protection de l'intérêt public;
- le contrôle peut s'exercer à différents niveaux – niveau personnel, niveau professionnel, niveau de l'établissement et niveau réglementaire;
- la déclaration des intérêts devrait se faire de façon exhaustive;
- les établissements peuvent élaborer des procédés efficaces de gestion des conflits d'intérêts : politiques claires, comités d'examen par les pairs, éducation, surveillance

- et tenue de registres;
- la surveillance des conflits d'intérêts devrait mettre l'accent sur les « points de contrôle critiques » :
 - * contrats de recherche
 - * demandes de subvention
 - * relations avec les organismes subventionnaires
 - * publication
 - * transfert de la technologie
- les chercheurs doivent rendre des comptes à leurs patients et à leur profession, mais ils ont aussi des responsabilités envers le public en général et les tiers payeurs.

Conflits d'intérêts en génétique et en biotechnologie – Dre Aileen Moore, Hôpital pour enfants de Toronto et Université de Toronto

La Dre Moore définit ainsi la biotechnologie :

« Toute technique qui fait appel à des organismes vivants, ou à des parties de ces organismes, pour fabriquer ou modifier des produits, améliorer des plantes ou des animaux ou créer des microorganismes à des fins précises. »

Comme la biotechnologie devient plus complexe, le coût du développement et de la recherche biotechnologiques augmente considérablement, et la biotechnologie commerciale peut être lucrative. Par conséquent, les conflits entourant la commercialisation sont donc aigus. Quatre grands problèmes ont été relevés.

- Consentement
 - * La nature de l'étude doit être décrite aux éventuels participants.
 - * Il faut offrir du counselling génétique et prévenir les participants des effets sur l'emploi, l'assurabilité, etc.
 - * La confidentialité doit être protégée adéquatement et les données conservées en lieu sûr.
 - * Choix entre le consentement « ouvert » ou « fermé ».
 - * La possibilité que les données soient utilisées à des fins commerciales doit être divulguée.
- Échantillons
 - * La propriété des échantillons et la durée de l'entreposage sont des questions qui doivent être examinées et communiquées.
 - * Dans la mesure du possible, les résultats doivent être communiqués.
 - * La façon dont les données seront traitées advenant le retrait d'un participant de l'étude doit être examinée au préalable et le participant doit en être informé.
 - * Envisager l'utilisation des échantillons pour de futures recherches et par d'autres chercheurs, et en informer le participant.
 - * Envisager la possibilité de communiquer avec les participants, les familles et les groupes dans le futur à propos des développements, et en informer les personnes

concernées.

- Les interactions avec l'industrie nécessitent des politiques claires
 - * examen des contrats de recherche (par qui?)
 - * conflits relatifs aux droits de brevet et à l'homologation
 - * actions ou toute autre forme de participation des chercheurs ou des établissements.
 - * commercialisation des échantillons
 - * examen de la possibilité d'un conflit d'intérêts du CER ou de ses membres.
- Participation d'enfants
 - * Les tests prédictifs chez les enfants sont préoccupants – lorsqu'il n'existe aucun traitement, on ne devrait généralement pas effectuer de tests.
 - * Examiner au préalable le rôle de la prise de décision par les parents.
 - * En général, les résultats doivent être mis à la disposition des participants, y compris les enfants, lorsqu'ils sont capables de comprendre.

La Dre Moore résume quelques points à retenir :

- Bien que complexe, la recherche faisant appel à la génétique et à la biotechnologie est en croissance.
- La plupart des problèmes en matière de conflits d'intérêts sont semblables à ceux qui existent dans d'autres types de recherche.
- Parmi les aspects particuliers, citons :
 - * la nature du consentement éclairé;
 - * la confidentialité des échantillons génétiques et le respect de la vie privée;
 - * la propriété des échantillons.

Conflits d'intérêts et sciences humaines et sociales – Professeur Glenn Griener, président, professeure Marlene Brant-Castellano, conférencière.

Les discussions sur les conflits d'intérêts passent souvent à côté des intérêts autres que les intérêts financiers importants qui constituent néanmoins une menace pour l'intégrité de la recherche ainsi que pour la sécurité et la dignité humaines.

Un thème important qui découle de la séance est celui de l'effet de la différence de pouvoir dans le milieu universitaire, et l'éventail des préjudices qui peuvent en résulter.

- Utilisation abusive des étudiants pour favoriser les objectifs de recherche de l'université ou de l'établissement.
- Participation obligatoire des étudiants à la recherche pour l'obtention de crédits de cours.
- Autres types de conflits : un pasteur d'une faculté de théologie effectuant des recherches au sein de sa propre congrégation; des étudiants en administration effectuant des recherches avec des collègues et même avec des employés qui relèvent du chercheur.

Quelques réponses :

- Recourir à des banques de sujets de sorte que les participants à la recherche pour les études de la faculté viennent d'une base plus large que celle du cours du membre du corps professoral. On s'est demandé si ces sujets devraient venir exclusivement du département concerné, ou venir aussi d'autres départements.
- Demander au chercheur d'utiliser un échantillon de recherche non conflictuel.
- Demander à quelqu'un d'autre d'effectuer la recherche en présence d'un échantillon conflictuel.

Dans le contexte d'un réseau de centres d'excellence, un participant se dit préoccupé par le fait que des décideurs particulièrement influents puissent créer des conflits entraînant une déviation des priorités de recherche et une distribution inéquitable des subventions de recherche. Le participant laisse entendre qu'il peut s'avérer délicat de remettre en question des « clubs de dinosaures ».

Examiner les protocoles de recherche proposés dans l'optique de déceler les problèmes de conflits d'intérêts est difficile. Les CER étant surchargés de travail et ne disposant pas toujours des ressources et de l'expertise nécessaires pour reconnaître et gérer les conflits d'intérêts, il est possible que l'examen ne soit pas coordonné et qu'il soit moins efficace s'il est cloisonné.

La professeure Brant-Castellano fait remarquer que l'établissement de priorités est une expérience quotidienne, qui exige que l'on examine et compare des demandes concurrentes. Un « conflit d'intérêts » n'implique pas nécessairement un compromis en matière d'éthique. Elle puise deux scénarios de son expérience dans un contexte de recherche chez les Autochtones. Le premier fait ressortir la tension potentielle entre les chefs politiques et les intérêts de la recherche; quant au second, il illustre le conflit entre les intérêts de la recherche et les attentes d'un groupe collaborateur. Ces deux cas ont inspiré de longues discussions. Dans les deux cas, les intérêts en conflit peuvent être considérés comme légitimes, peut-être sans priorité éthique naturelle, et nécessitent de soupeser des intérêts valables.

Un consensus se dégage selon lequel il faut aborder avec respect et dans un climat de confiance ceux qui ont des intérêts conflictuels de sorte que les relations puissent être négociées et équilibrées de bonne foi en tenant compte de tous les intérêts légitimes. En cernant et en respectant ces intérêts clés, les procédures de la recherche peuvent être négociées de manière collaborative.

Les principes PCAP (propriété, contrôle, accès et possession) adoptés dans le contexte d'une recherche communautaire en milieu autochtone constituent un exemple éloquent d'un moyen de protéger les intérêts de la communauté en ce qui touche la propriété et le contrôle des données ainsi que les droits de publication. Parmi les sujets abordés, il a été question de recourir à des intermédiaires pour le consentement et de combiner le consentement collectif ou communautaire au consentement individuel.

Le vendredi 23 février – séance de l'après-midi

« Élaboration d'une politique d'établissement sur les conflits d'intérêts : quelques défis concrets en matière d'élaboration de politiques sur les conflits d'intérêts dans les établissements de recherche »

Dr Michael Owen, Université Brock

Comme le laisse entendre le titre, le Dr Owen propose une vue d'ensemble détaillée des éléments et des défis concrets inhérents à l'élaboration et à la diffusion de politiques relatives aux conflits d'intérêts dans les établissements de recherche. Les éléments qui suivent peuvent être utiles dans l'élaboration d'une politique.

- Élaborer et tenir à jour une politique d'établissement écrite sur les conflits d'intérêts.
- Définir clairement à qui s'applique la politique.
- Négocier avec les établissements affiliés dont les fonds sont gérés pour s'assurer qu'il y a cohérence entre les politiques relatives aux conflits d'intérêts et que ces politiques respectent à tout le moins l'annexe proposée dans le Protocole d'entente d'entente des trois Conseils.
- Veiller à ce que toutes les personnes visées par une politique soient bien informées de leurs obligations et de leurs responsabilités individuelles.
- Faire tout en son pouvoir pour éviter que des situations donnant lieu à des conflits d'intérêts n'émanent des engagements ou des dépenses des fonds de recherche.
- Élaborer des processus permettant de gérer efficacement des situations donnant lieu à des conflits d'intérêts.
- Informer les organismes de tout conflit d'intérêts connu qui pourrait influencer la décision relativement à une demande de subvention ou de bourse.
- S'assurer que la politique en matière de conflits d'intérêts prévoit des mesures appropriées et efficaces pour la protection de tous les stagiaires de recherche.

Un autre thème important est abordé : une politique ne se fait pas dans le vide. Il faut donc prendre en compte un certain nombre de facteurs contextuels, notamment :

- l'histoire de l'établissement et le climat qui y règne;
- les politiques et la nature des principaux organismes subventionnaires;
- l'environnement politique national dans son ensemble.

Voici quelques facteurs contextuels particuliers :

- politique existante;
- références aux conflits d'intérêts et à l'intégrité de la recherche dans les conventions collectives;
- processus suivis antérieurement pour l'examen des politiques;
- documents préliminaires conçus par les RH, les vérificateurs internes ou les conseillers en politiques.

Des enjeux importants concernant les conflits d'intérêts qui mettent en cause une personne et un établissement sont proposés à titre d'éléments essentiels d'une politique. Le conflit d'intérêts mettant en cause un établissement concerne les intérêts en rapport avec 1) les avoirs d'un établissement, et 2) les avoirs d'une personne qui prend des décisions pour l'établissement, lesquelles influent sur la recherche ou le transfert de technologies. Les exemples de conflits d'intérêts mettant en cause des personnes comprennent notamment les conflits financiers, le népotisme, les intérêts à l'égard de la propriété intellectuelle et l'utilisation des installations de l'établissement pour la recherche privée.

Le Dr Owen propose une liste de points pratiques à considérer pour élaborer, rédiger et mettre en œuvre de telles politiques.

- Une politique efficace prévoit des orientations claires et cohérentes, et incite à s'y conformer.
- De longs préambules entraînent de la confusion et des discussions.
- Définir la portée de la politique et les termes utilisés.
- Indiquer les objectifs visés par la politique. Pourquoi cette politique existe-t-elle? Quels sont les comportements à encourager ou à décourager?
- Rédiger la politique sur un ton positif plutôt que négatif.
- Éviter les expressions qui créent de l'ambiguïté
- Utiliser des titres de section et une numérotation.
- Faire référence au pouvoir d'approbation.
- Indiquer le nom des personnes ou des entités responsables.
- Séparer la politique des procédures. Il est possible que les procédures évoluent davantage que la politique.
- Consulter, consulter, consulter.
- Lorsque des groupes, des associations ou des syndicats participent, recourir aux mécanismes normaux de consultation pour obtenir leur avis et leur accord.
- Faire un renvoi aux politiques connexes.
- Créer un plan de mise en œuvre et de communication – par exemple, préparer et distribuer une note de service expliquant les motifs qui justifient la politique et décrire ses implications.
- Utiliser les processus d'approbation appropriés : Sénat, conseil, etc.
- Créer un mécanisme efficace de divulgation des conflits d'intérêts potentiels et de gestion de ces conflits.

Finalement, certaines lacunes ont été mises en évidence à partir de l'expérience du Dr Owen à l'Université Brock; ces lacunes ont des répercussions importantes. On constate notamment qu'il faut travailler davantage sur les conflits d'intérêts mettant en cause les établissements et améliorer les stratégies pour que la politique de communication soutienne l'adhésion de l'établissement et des personnes ainsi qu'une meilleure connaissance des objectifs liés à l'élaboration de la politique.

Le Dr Owen a aussi donné une liste de politiques exemplaires sur les conflits d'intérêts provenant de divers établissements à titre de référence utile.

- Document de réflexion des trois organismes subventionnaires sur les conflits d'intérêts : http://www.nserc.gc.ca/institution/coi/toc_f.htm
- Association of American Universities (AAU) Task Force on Accountability : <http://www.aau.edu/research/conflict.cfm>
- Université de l'Alberta : https://www.conman.ualberta.ca/stellent/groups/public/@academic/documents/policy/p_p_cmp_051034.hcsp
- Université Queen's : <http://www.queensu.ca/secretariat/senate/policies/conflict/index.html>
- UBC : <http://www.universitycounsel.ubc.ca/policies/policy97.pdf>
- Université du Kentucky : <http://www.uky.edu/Regulations/AR/ar070.pdf>
- Université Penn State : <http://www.research.psu.edu/orp/ethics/instcoi/index.asp>

« CER et gestion des conflits d'intérêts pour la recherche chez des sujets humains » Dre Melody Lin, OHRP

La Dre Lin définit le conflit d'intérêts ainsi : « toute situation ou relation qui influence ou qui pourrait influencer la conduite d'un examen par un CER ». Elle considère d'abord les risques potentiels quant à l'intégrité de l'examen du CER pour les conflits d'intérêts qui mettent en cause un membre du CER et ceux qui mettent en cause un établissement.

Conflits mettant en cause un membre du CER :

- liens entre le membre et la recherche, depuis les liens financiers jusqu'à la loyauté envers les collègues concernés;
- liens entre le membre et le sujet de la recherche (familier = trop indulgent; concurrent = trop strict);
- décision qui peut influencer sur la situation professionnelle du membre;
- décision qui peut influencer sur les causes personnelles ou les programmes défendus par le membre;
- conflit qui peut résulter du fait que le membre exerce un autre rôle au sein de l'établissement, par exemple conseiller juridique ou membre du bureau des contrats.

Conflits mettant en cause les établissements :

- conflit avec la mission de l'établissement de protéger, d'améliorer ou de promouvoir la recherche;
- l'établissement craint d'être tenu responsable;
- les valeurs de l'établissement ou des intervenants ou encore leurs préoccupations politiques peuvent être en conflit avec la mission du CER;
- pression pour faire accélérer l'examen;

- conflits financiers de l'établissement découlant de son portefeuille d'actions, de ses droits de brevet ou licences pour l'exploitation d'une technologie;
- droits versés par l'industrie pour l'examen par le CER.

Voici quelques suggestions de la Dre Lin pour faire en sorte que le CER s'acquitte adéquatement de ses obligations:

- rappeler aux membres du CER les politiques sur les conflits d'intérêts, s'assurer au début de chacune des réunions du CER que les politiques en matière de divulgation, d'exclusion et de récusation sont connues, et constituer un dossier de toutes les mesures prises concernant les conflits d'intérêts;
- élaborer du matériel didactique sur les conflits d'intérêts ainsi que diverses initiatives à l'intention des membres, et les diffuser;
- mettre en place des mécanismes afin de vérifier si les stratégies en matière de divulgation et de gestion des conflits d'intérêts sont efficaces pour protéger les sujets humains et l'intégrité de la recherche;
- faire en sorte que le CER relève du niveau d'autorité le plus élevé au sein de l'établissement afin de réduire l'influence;
- former un conseil diversifié, recruter des membres non affiliés et être à l'affût des conflits au moment de sélectionner des membres au sein de l'établissement.

En guise de conclusion, la Dre Lin souligne que les conflits sont inévitables, mais qu'ils ne sont pas nécessairement associés à une mauvaise conduite et qu'ils sont gérables. L'éducation, les conseils et la sensibilisation sont essentiels.

Discussion à l'issue des présentations de l'après-midi

Un participant se dit préoccupé par la présence, au sein des CER, de membres « invétérés » qui siègent depuis longtemps, dont les attitudes et les pratiques peuvent être dépassées et dont la contribution n'est peut-être plus significative. En réponse, un des membres du groupe, bien que ne niant pas que de telles personnes puissent exister, fait remarquer que de longues années de service peuvent aussi représenter la continuité et une riche expérience, dans la mesure où le membre est prêt à continuer d'évoluer et d'apprendre à titre de membre du comité.

Un participant parle de l'importance d'une vaste consultation dans le processus d'élaboration de la politique. De façon générale, on convient qu'il est important de rechercher l'adhésion de toutes les parties intéressées afin de montrer comment les mesures proposées peuvent contribuer à renforcer et à promouvoir la mission et les objectifs de l'établissement.

Une vive discussion suit sur le degré de souplesse, ou la marge de manœuvre, à inclure dans la rédaction des politiques. Sur cet aspect, les points de vue divergent. Un participant est d'avis qu'en rédigeant ainsi, il est plus facile d'adapter la politique en fonction des événements et des imprévus. Une autre personne croit que le recours à des mots équivoques crée une ambiguïté inutile, pouvant mener à une impasse. On peut introduire de la souplesse dans le processus par l'entremise des procédures, mais non dans des politiques claires relativement brèves.

On rappelle aux participants de penser à ce qui arrive lorsque les politiques relatives aux conflits d'intérêts ne sont pas respectées ainsi qu'aux diverses interventions disciplinaires possibles.

Une question est soulevée à propos des conflits découlant de la possession de différents types d'investissement par un membre d'un CER lorsque l'entreprise en question a un dossier en cours devant le comité. En général, on pense que la propriété directe d'actions ou d'autres formes d'intérêts dans l'entreprise (une entreprise pharmaceutique, par exemple) est un motif de récusation. Cependant, si un membre détient des parts dans un fonds commun de placement qui a des intérêts dans l'entreprise parmi de nombreuses autres, cette propriété indirecte ne serait vraisemblablement pas sujette à caution. Cette situation soulève toutefois la question de savoir si le CER est le mieux placé pour porter des jugements de cette nature qui nécessitent une connaissance des relations financières complexes et des instruments de placement.

Des préoccupations sont soulevées concernant la rémunération des membres d'un CER, que ceux-ci soient de l'interne ou de l'externe. Bien qu'aucun consensus clair ne se dégage sur cette question, on convient que le service au sein du CER devrait être reconnu lorsque les établissements ou les départements doivent prendre des décisions concernant notamment la promotion ou la titularisation des personnes concernées.

Un participant décrit un sentiment qui a cours dans les communautés autochtones selon lequel il existe un conflit d'intérêts inhérent à la recherche universitaire telle qu'elle est pratiquée actuellement. Cette situation tient au fait que l'infrastructure universitaire dans laquelle la recherche est entreprise profite aux universitaires et aux chercheurs affiliés à l'université qui travaillent dans leur propre contexte, en utilisant des règles conçues à leur avantage. Le déséquilibre du pouvoir et des ressources qui en résulte confère à la recherche un caractère abusif et porte atteinte à son intégrité.

« Messages à retenir sur les conflits d'intérêts »

Dr Glenn Griener, Université de l'Alberta

Le Dr Griener énumère un certain nombre de leçons apprises et tente de résumer les aspects pour lesquels un consensus a été atteint au cours des débats.

1. La volonté de commercialiser les résultats de la recherche engendre de nouveaux conflits ainsi qu'un intérêt renouvelé pour la gestion de ces conflits, ce qui influe sur le programme de recherche, l'exhaustivité et l'intégrité des rapports sur les conclusions médicales ou scientifiques ainsi que sur l'élaboration des lignes directrices sur la pratique clinique.
2. Les conflits ne portent pas exclusivement sur l'aspect financier. Les récompenses universitaires, la réputation et la défense de programmes personnels et de théories de prédilection peuvent aussi menacer l'intégrité scientifique et la protection des sujets humains.

3. Comme le fait remarquer le Dr McKneally, Banting était très réticent à faire breveter sa découverte de l'insuline, croyant qu'il violerait son serment d'Hippocrate et qu'il compromettrait le libre échange et le perfectionnement des connaissances scientifiques. Pourtant, le principe soutenant le MaRS est que la commercialisation encourage l'innovation et permet que les découvertes technologiques soient connues du public plus rapidement. Qui a raison? Est-ce que le brevetage a permis que l'insuline soit largement diffusée chez les patients plus rapidement? Est-ce que le fait pour une personne ou un établissement d'être titulaire de ce genre de propriété intellectuelle favorise ou entrave les progrès scientifiques? Quels sont les autres facteurs à considérer?
4. En ce qui concerne ces questions, il y a peu d'espoir qu'on revienne en arrière – on ne peut éliminer les conflits financiers ou autres, et il n'est d'ailleurs pas évident que c'est ce que l'on souhaite. Ce qui est évident toutefois, c'est qu'il faut élaborer des moyens de gérer les conflits d'intérêts inévitables.
5. Il faut s'efforcer d'être très clair lorsqu'on parle de conflits d'intérêts. Qui est en conflit? Est-ce le chercheur, l'établissement, le membre du CER, le CER lui-même, ou quelqu'un d'autre? Quels sont les intérêts en conflit? Selon les réponses à ces questions, différentes réponses politiques et différents outils de gestion des conflits peuvent être nécessaires. Les organismes subventionnaires fédéraux disposent de politiques qui continueront d'évoluer.
6. L'intégrité de la recherche biomédicale suit un « cours normal » en matière de développement, d'examen, de conduite, d'analyse et de production de rapports. Un défi important consiste à lever les obstacles créés par les conflits qui peuvent menacer l'intégrité de ce processus. Par exemple, on espère qu'un processus efficace d'enregistrement des essais cliniques pourra faciliter l'accès aux résultats de la recherche et, de ce fait, promouvoir la transparence.
7. Les conflits d'intérêts sont vécus dans bon nombre d'autres secteurs, notamment les affaires, le droit, le gouvernement et d'autres domaines universitaires. Nous pouvons tirer des leçons importantes sur la gestion des conflits en examinant les mesures mises de l'avant par d'autres organisations ou établissements.
8. Nous devons examiner soigneusement la question des instances qui seraient les plus appropriées pour s'occuper des différents types de conflits d'intérêts. Le CER n'est peut-être pas l'instance idéale. Les CER sont souvent surchargés de travail et manquent de ressources, et n'ont pas toujours l'expertise et les ressources pour agir efficacement. De plus, de nombreux conflits surviennent à l'extérieur du contexte de la recherche sur des sujets humains. Un comité sur les conflits d'intérêts, ou un autre organisme ou mécanisme innovateur, serait peut-être plus en mesure de jouer ce rôle.
9. Nous devons examiner attentivement quelles nouvelles politiques universitaires pourraient être nécessaires et reconnaître que de nombreux organismes disposent déjà de politiques en matière de conflits d'intérêts dont nous pourrions nous inspirer. Ce faisant,

il nous faut être conscients de la façon dont une nouvelle politique doit s'harmoniser avec les structures, les politiques et les ententes qui existent au sein des établissements.

10. Avons-nous besoin d'un coffre à outils mieux équipé? Notre approche devrait être à multiples facettes et inclure non seulement une politique d'établissement efficace, mais aussi des instances disposant de ressources adéquates (CER, CECI, organismes subventionnaires, organismes de réglementation et revues) de même que des pratiques appropriées (divulcation, interdiction, récusation, dessaisissement et discipline).
11. Nous continuons de déployer des efforts considérables pour comprendre les enjeux des conflits d'intérêts en sciences humaines et sociales. Ces enjeux comprennent, entre autres, les façons dont ces conflits peuvent influencer sur le programme de recherche et la relation entre la recherche en sciences sociales et les discussions politiques.

CONFERENCE ON
CONFLICTS OF INTEREST IN RESEARCH

CONFÉRENCE SUR LES
CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS LA RECHERCHE

February 22-23, 2007 / Les 22-23 février 2007

Hôtel Toronto Marriott Bloor Yorkville Hotel

Biographies

Jim Appleyard

Jim Appleyard is Past-President of the WMA with a special interest in Child Health. He is a convener of the Group that presented the Declaration of Ottawa on the right of a child to healthcare and human rights.

As Chair of the WMA Ethics Committee (1995-1999) Jim Appleyard oversaw the amendment to the WMA's Declaration of Helsinki in 1996 and has been active in the recent discussions about this very important Declaration that underpins clinical research internationally. He is convener of WMA Group on the ethical aspects of Health Databases, past member of BMA Ethics Committee (1992-2004) and current member of the east Kent Research Ethics Committee.

Jim Appleyard a déjà été président de l'Association médicale mondiale (AMM) et il s'intéresse tout particulièrement à la santé des enfants. Il est un des responsables du groupe qui a présenté la Déclaration d'Ottawa sur le droit d'un enfant aux soins de santé et à la protection des lois sur les droits de la personne.

À titre de président du Comité d'éthique de l'AMM (1995-1999), Jim Appleyard a supervisé la modification de la Déclaration de Helsinki de l'AMM en 1996 et il a participé activement aux discussions récentes sur cette très importante déclaration qui constitue le fondement de la recherche clinique internationale. Il est responsable du groupe de l'AMM concernant les aspects éthiques des bases de données sur la santé, il a déjà siégé au Comité d'éthique de la BMA (1992-2004) et il fait actuellement partie du Comité d'éthique pour la recherche de East Kent.

Marlene Brant Castellano

Marlene Brant Castellano is a Mohawk of the Bay of Quinte Band and Professor Emeritus of Trent University. She held a faculty appointment in Trent's Native Studies Department from 1973 to 1996, providing leadership in the development of the Department and in the emerging discipline of Native Studies. From 1992 to 1996 she served as Co-Director of Research with the Royal Commission on Aboriginal Peoples (RCAP) with particular responsibility for drafting the integrated research plan, directing social-cultural, historical and community-based research, and editing and writing major portions of the final report under the direction of Commissioners. She facilitated the work of the Aboriginal subcommittee which drafted RCAP's Ethical Guidelines for Research now widely used as a reference for ethical research in Aboriginal contexts.

Professor Castellano's formal education is in social work (MSW 1959) and adult education (OISE/UofT 1980-81). Her teaching, research and publications are deliberately bicultural, promoting discourse between the worlds of Aboriginal knowledge and experience and the language and protocols of academics and policy makers. In recent years her writing has focussed on respectful treatment of Aboriginal knowledge in research. The inaugural issue of the Journal of Aboriginal Health published by the National Aboriginal Health Organization (NAHO) will include her paper on "Ethics of Aboriginal Research".

Professor Castellano serves on the Institute Advisory Board of the CIHR Institute of Aboriginal Peoples' Health and the College of Reviewers for Canada Research Chairs. She has been honoured with LLDs from Queen's University, St. Thomas University and Carleton University, induction into the Order of Ontario and a National Aboriginal Achievement Award. Most recently, Dr. Castellano has been named an Officer of the Order of Canada.

Marlene Brant Castellano est originaire de la bande Mohawk de la baie de Quinte et professeure émérite à la Trent University. « Elle a été affectée à un poste universitaire au Département des études autochtones de la Trent University de 1973 à 1996 où elle a fait preuve de leadership dans la mise sur pied du département et de la nouvelle discipline des études autochtones. Elle a été codirectrice de la recherche de 1993 à 1996 à la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) et y était chargée en particulier de la rédaction du plan de recherche intégrée, de l'encadrement de la recherche socioculturelle, historique et communautaire, ainsi que de la révision et de la rédaction d'importantes sections de la version définitive du rapport sous la direction des commissaires. Elle a facilité le travail du sous-comité sur les affaires autochtones qui a rédigé le Code d'éthique en matière de recherche de la CRPA largement utilisé maintenant comme référence pour la recherche éthique dans les contextes autochtones.

La professeure Castellano est détentrice d'une maîtrise en travail social (1959) et est diplômée en éducation des adultes (OISE - Ontario Institute for Studies in Education - University of Toronto). Sa recherche, ses publications et son enseignement sont délibérément biculturels et soutiennent le dialogue entre le monde des connaissances et expériences autochtones et celui du discours et des protocoles des universitaires et décideurs. Ses écrits ciblent depuis quelques années le traitement respectueux des connaissances autochtones en recherche. L'Organisation nationale de la santé autochtone (ONSA) publiera son article sur l'Éthique de la recherche autochtone dans son premier numéro du Bulletin sur la santé autochtone.

La professeure Castellano siège au conseil consultatif de l'Institut de la santé des Autochtones des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et au Collège des examinateurs du Programme des chaires de recherche du Canada (CRC). Elle a obtenu un doctorat en droit à titre honorifique de la Queen's University, de la St. Thomas University et de la Carleton University. « Elle a été honorée de l'Ordre de l'Ontario et elle a reçu le Prix national d'excellence aux autochtones. Plus récemment, elle a été nommée Officier de l'Ordre du Canada.

Tim Caulfield

Timothy Caulfield has been Research Director of the Health Law Institute at the University of Alberta, since 1993. In 2002 he received a Canada Research Chair in Health Law and Policy. He is also a Professor in the Faculty of Law and the Faculty of Medicine and Dentistry. His research has focussed on two general areas: biotechnology, ethics and the law; and the legal implications of health care reform in Canada. He has published well over 100 academic articles and book chapters and often writes for the popular press. He is the recipient of an Alberta Heritage Foundation for Medical Research Health Research Scholarship entitled "Regulating the 'Genetic Revolution,'" a Genome Canada project on the regulation of genomic technologies, is the theme leader for a recently awarded Stem Cell Network grant (National Centres of Excellence) and is the Principal Investigator for a CIHR grant exploring the legal issues associated with the control of infectious disease. He has been a visiting scholar at the Hasting Center for Bioethics in New York, the University of Houston's Health Law and Policy Institute, and at Stanford University's Program in Genomics, Ethics and Society. In 2000, he was awarded the University of Alberta's Martha Cook Piper Research Prize, in 2002 received the Alumni Horizon Award and in 2004 received the University's Media Relations award. In 2006 he became a member of the Canadian Academy of Health Sciences. Professor Caulfield Chaired the Canadian Blood Services Ethics Committee; and is a Member of Genome Canada's Science Advisory Committee. He was on the Institute Advisory Board, Institute of Health Services and Policy Research, Canadian Institute of Health Research; was part of the Royal Society of Canada's Expert Panel on the Future of Food Biotechnology (2001) and was a member of the Canadian Biotechnology Advisory Committee (1998-2005). He Chairs and serves on numerous other research policy and ethics committees, is an editor of the Health Law Journal and the Health Law Review, teaches Law and Medicine in the Faculty of Law, and provides health law lectures for other faculties.

Timothy Caulfield est directeur de la recherche au Health Law Institute de l'Université de l'Alberta depuis 1993. En 2002, il a mérité une chaire de recherche du Canada dans le domaine du droit et des politiques de la santé. Il est aussi professeur à la faculté de droit et à la faculté de médecine et de dentisterie. Ses recherches ont surtout porté sur deux grands domaines : la biotechnologie, l'éthique et le droit; les conséquences juridiques de la réforme des soins de santé au Canada. Il a publié plus de 100 articles savants et chapitres de livre et il écrit souvent pour la presse populaire. Il est titulaire d'une bourse de recherche en santé décernée par l'Alberta Heritage Foundation for Medical Research et intitulée « Regulating the 'Genetic Revolution' » — il s'agit d'un projet de Génome Canada sur la réglementation des technologies de génomique. Il est aussi chef d'une équipe ayant récemment reçu une subvention du réseau de recherche sur les cellules souches (Stem Cell Network) — dans le cadre du Programme des centres nationaux d'excellence. Il est le chercheur principal dans le cadre d'un projet bénéficiant d'une subvention des IRSC et portant sur les aspects juridiques de la lutte contre les maladies infectieuses. Il a été chercheur invité au Hasting Center for

Bioethics in New York, au Health Law and Policy Institute de l'Université de Houston et au Program in Genomics, Ethics and Society de l'Université Stanford. En 2000, il a mérité le Prix de recherche Martha Cook Piper décerné par l'Université de l'Alberta et, en 2002, il a reçu l'Alumni Horizon Award. En 2004, il a reçu le prix des relations avec les médias également décerné par l'Université. En 2006, il est devenu membre de l'Académie canadienne des sciences de la santé. Le professeur Caulfield a présidé le Comité d'éthique canadien de la Société canadienne du sang et il est membre du Comité consultatif des sciences de Génome Canada. Il a siégé au conseil consultatif de l'Institut des services et des politiques de la santé, dans les Instituts de recherche en santé du Canada; il a fait partie du Groupe d'experts de la Société royale du Canada sur l'avenir de la biotechnologie alimentaire (2001) et il a été membre du Comité consultatif canadien de la biotechnologie (1998-2005). Il préside divers autres comités d'éthique et des politiques sur la recherche ou il en fait partie, il est rédacteur en chef du Health Law Journal et du Health Law Review, il enseigne le droit et la médecine à la faculté de droit et il fait des exposés sur le droit de la santé dans d'autres facultés.

Padraig Darby

Padraig Darby is Deputy Clinical Director in the Law and Mental Health Program and Chair of the Research Ethics Board. He has chaired the REB in the Department of Psychiatry and at CAMH for 20 years and is the President-Elect of Council of the National Council on Ethics in Human Research, the body that provides guidance for researchers and ethicists on the ethical conduct of research in Canada.

***Padraig Darby** est directeur clinique adjoint au sein du Programme de la santé mentale et du droit et président du comité d'éthique de la recherche. Il a présidé le CER du Département de psychiatrie et celui du CTSM pendant 20 ans; il est président désigné du conseil du Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain, organisme qui conseille les chercheurs et les spécialistes de l'éthique en ce qui concerne l'éthique de la recherche au Canada.*

Geneviève Dubois-Flynn

Geneviève Dubois-Flynn, Ph.D., has a background in international law and in philosophy. After teaching several courses at the University of Ottawa, including in bioethics, Geneviève joined the National Council on Ethics in Human Research in 2000. There, she was in charge of assisting research establishments improve their human research participants protection program. Since joining CIHR in 2002, Geneviève has been working in the areas of governance of ethics in research involving humans and conflicts of interest, and more recently, on ethical issues related to research involving Aboriginal Peoples, and in the area of global health. She is also committed to ethics education and to strengthening ties among organizations in the field of ethics. She has been a Research Ethics Board member for several years.

***Geneviève Dubois-Flynn D.**, a étudié en droit international et en philosophie. Après avoir enseigné plusieurs cours à l'Université d'Ottawa, notamment en bioéthique, Geneviève s'est jointe au Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain en 2000. Elle était alors responsable d'aider les établissements de recherche à améliorer leurs programmes de protection des participants à la recherche. Depuis son arrivée aux IRSC en 2002, Geneviève a travaillé dans les domaines de la gouvernance de l'éthique en recherche auprès des êtres humains et sur les conflits d'intérêt, et plus récemment sur les questions d'éthique relatives à la recherche en santé avec les personnes autochtones, et dans le domaine de la santé mondiale. Elle croit à l'importance de sensibiliser les gens à l'éthique et de solidifier les liens entre les différentes organisations oeuvrant dans le domaine de l'éthique. Elle est membre de comité d'éthique de la recherche depuis plusieurs années.*

Ferris, Lorraine

Lorraine E. Ferris (PhD., C.Psych., LL.M., LL.M.) is a Professor of Public Health Sciences at U of Toronto and is a Senior Scientist, Clinical Epidemiology Unit, Sunnybrook Health Sciences Centre and in the Institute for Clinical Evaluative Sciences (ICES). Dr Ferris focuses on women's health, health services research, and medico-legal issues, especially issues concerning public protection, standards of care, confidentiality, regulation, and research environments. In 2001, she was appointed as the Judicial Affairs Advisor for the Faculty of Medicine and since 2005 has served as the Academic Advisor, Judicial Affairs and Policy to the Dean of Medicine/Vice Provost (Relations with Health Care Establishments). She has experience in such varied issues such as policy and governance issues, publication ethics, clinical trial agreements, as well as in complex relationships between universities, research institutes/hospitals and for-profit enterprises. Dr. Ferris is the Chair of the Ethics Committee, World Association of Medical Editors and serves on the Editorial Board for Medicine and Law and for Risk Management in Canadian Health Care.

Lorraine E. Ferris (PhD., C. Psych., LL.M., LL.M.) est professeur de sciences de la santé publique à l'Université de Toronto; elle est aussi scientifique principale à l'unité d'épidémiologie clinique du Sunnybrook Health Sciences Centre et à l'Institute for Clinical Evaluative Sciences (ICES). M^{me} Ferris s'intéresse particulièrement à la santé féminine, à la recherche sur les services de santé et aux questions médico-légales, notamment celles qui concernent la protection du public, les normes s'appliquant aux soins, la confidentialité, la réglementation et les milieux de recherche. En 2001, elle a été nommée conseillère en affaires judiciaires à la faculté de médecine et, depuis 2005, elle est conseillère universitaire – Affaires judiciaires et politique auprès du doyen de la faculté de médecine/vice-recteur (Relations avec les établissements de soins de santé). Elle possède une expérience dans divers domaines, dont les suivants : Politique et gouvernance; Éthique des publications; Accords sur les essais cliniques; Relations complexes entre les universités, les instituts/hôpitaux de recherche et les entreprises à but lucratif. M^{me} Ferris est présidente du Comité d'éthique de la World Association of Medical Editors et elle fait partie du conseil de rédaction des revues *Medicine and Law* et *Risk Management in Canadian Health Care*.

Paul Garfinkel

Dr. Paul Garfinkel is currently President and CEO of the Centre for Addiction and Mental Health and Professor, Department of Psychiatry, University of Toronto.

He obtained his medical degree from the University of Manitoba in 1969, and following an internship at the Toronto Western Hospital, did a psychiatric residency at the University of Toronto. He then studied in the Institute of Medical Science at the University of Toronto and later joined the staff of the Clarke Institute of Psychiatry. In 1982, he was appointed Psychiatrist-in-Chief of the Toronto General Hospital, and in 1989 of The Toronto Hospital. In 1990, he became Chair of Psychiatry at the University of Toronto and President and Psychiatrist-in-Chief of the Clarke Institute of Psychiatry. He was appointed President and Chief Executive Officer of the Centre of Addiction and Mental Health, an organization formed from the merger the Addiction Research Foundation, The Clarke Institute of Psychiatry, The Donwood Institute and The Queen St. Mental Health Centre, in 1997. In 1996, he was elected to Fellowship in the Royal Society of Canada. At various times, he has served as Visiting Professor in England, Ireland, Italy and the United States.

Dr. Garfinkel is a researcher, clinician and administrator. He has received grant support for investigations in a variety of fields, including affective disorders, schizophrenia and stress. He is particularly well respected, however, for his clinical and research expertise in the field of eating disorders. He established a comprehensive Eating Disorders Centre at Toronto General Hospital; this program received the Gold Award from the American Psychiatric Association in 1989. Dr. Garfinkel has received numerous research and clinical awards in support of his work in this field, including studies of the prevalence, determinants, diagnosis and outcome of anorexia nervosa and treatment of bulimia nervosa. He is the co-author of *Anorexia Nervosa: A Multidimensional Perspective* and has edited eight other books in the field, as well as contributing numerous articles to the professional literature (over 150 peer reviewed articles and 80 book chapters) and lecturing widely in his areas of expertise.

Dr. Garfinkel has served in a number of academic and administrative roles including member of the Boards of Trustees of The Clarke Institute, The Toronto Hospital and the Centre for Addiction and Mental Health. He was a member of the Board of Directors of the Canadian Psychiatric Research Foundation and chaired their Professional Advisory Committee. He has served on the Board of the Harvard Centre for Eating Disorders. He has been consultant to the National Institute of Mental Health, the McKnight Foundation, the Medical Research Council (Canada) and an examiner for the Royal College of Physicians and Surgeons of Canada.

Other contributions include a leading role in the advocacy of support for psychiatric science, professional education, public education, fighting the stigma to mental illness and addiction and mentorship of younger scientists in psychiatric research.

Dr. Garfinkel's work on eating disorders had been widely recognized to have made a significant contribution to helping people. He has previously been honoured with the ANAD Award (Anorexia Nervosa and Associated Disorders, Chicago), BASH Award (Bulimia Anorexia Self Help, St. Louis), the McNeil Award, the Ontario Mental Health Foundation John Dewan Award, the Canadian Psychiatric Association Award, and as a distinguished lecturer of the American Psychiatric Association. In May 2000, he received the Lifetime Achievement Award from the Academy of Eating Disorders. He received the Pacesetter Award from the Schizophrenia Society of Canada in 2004.

Le Dr Paul Garfinkel est actuellement président et chef de la direction du Centre de toxicomanie et de santé mentale et professeur au Département de psychiatrie de l'Université de Toronto.

Il a obtenu son diplôme de médecine à l'Université du Manitoba en 1969 et il a fait un internat au Toronto Western Hospital; il a fait un stage en psychiatrie à l'Université de Toronto. Il a ensuite étudié à l'Institute of Medical Science de l'Université de Toronto, pour se joindre après coup au personnel du Clarke Institute of

Psychiatry. En 1982, il a été nommé psychiatre en chef au Toronto General Hospital et, en 1989, à l'Hôpital de Toronto. En 1990, il est devenu recteur de la Chaire de psychiatrie à l'Université de Toronto et recteur et psychiatre en chef du Clarke Institute of Psychiatry. Il a été nommé président et chef de la direction du Centre de toxicomanie et de santé mentale, du Clarke Institute of Psychiatry, du Donwood Institute et du Queen St. Mental Health Centre en 1997. En 1996, il a été élu membre de la Société royale du Canada. À divers moments, il a été professeur invité en Angleterre, en Irlande, en Italie et aux États-Unis.

Le D^r Garfinkel est chercheur, clinicien et administrateur. Il a reçu des subventions pour mener des recherches dans divers domaines, y compris les troubles affectifs, la schizophrénie et le stress. Cependant, il est particulièrement respecté pour ses compétences de clinicien et de chercheur dans le domaine des troubles de l'alimentation. Il a mis sur pied un imposant Eating Disorders Centre à l'Hôpital général de Toronto; ce programme lui a valu la Médaille d'or de l'American Psychiatric Association en 1989. Le D^r Garfinkel a mérité de nombreux prix en sa qualité de chercheur et de clinicien, pour son travail dans ce domaine; mentionnons les études sur la prévalence, les déterminants, le diagnostic et les résultats de l'anorexie mentale et sur le traitement de la boulimie. Il a co-rédigé l'ouvrage intitulé Anorexia Nervosa: A Multidimensional Perspective, et huit autres livres ont été publiés sous sa direction dans ce domaine; mentionnons aussi de nombreux articles parus dans la littérature professionnelle (plus de 150 articles évalués par des pairs et 80 chapitres de livre). Il a également fait de nombreux exposés dans ses domaines de compétence.

Le D^r Garfinkel a rempli divers rôles dans les milieux universitaires et administratifs; il a notamment été membre du conseil d'administration du Clarke Institute, de l'Hôpital de Toronto et du Centre de toxicomanie et de santé mentale. Il a été membre du conseil d'administration de la Fondation canadienne de la recherche en psychiatrie et il a présidé le Comité consultatif professionnel. Il a siégé au conseil du Harvard Centre for Eating Disorders. Il a été expert-conseil auprès du National Institute of Mental Health, de la McKnight Foundation et du Conseil de recherches médicales du Canada et il a été examinateur pour le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Parmi ses autres contributions, mentionnons le rôle de chef de file qu'il a rempli en militant pour la science psychiatrique, l'éducation professionnelle et l'éducation du public, en luttant contre les flétrissures laissées par la maladie mentale et l'assuétude, et en encadrant de jeunes scientifiques menant des recherches en psychiatrie.

Les travaux du D^r Garfinkel sur les troubles de l'alimentation ont largement été reconnus comme ayant grandement aidé la population. Il a déjà mérité le prix ANAD (Anorexia Nervosa and Associated Disorders, Chicago), le prix BASH (Bulimia Anorexia Self Help, St. Louis), le prix McNeil, le prix John Dewan de la Fondation ontarienne de la santé mentale et le prix de l'Association des psychiatres du Canada. Il a aussi été chargé de cours émérite de l'American Psychiatric Association. En mai 2000, il a reçu de l'Academy of Eating Disorders le prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations. En 2004, la Société canadienne de schizophrénie lui a décerné le prix Pacesetter.

Glenn Griener

Glenn G. Griener is an Associate Professor in the School of Public Health and the Department of Philosophy at the University of Alberta, and a member of the John Dossetor Health Ethics Centre. He is President of the National Council on Ethics in Human Research; he is chair of the Health Research Ethics Board: Behavioural and Social Research Panel (University of Alberta and Capital Health). ; and Associate Director of the university's Human Research Protections Office. He is NCEHR's representative to the Interagency Advisory Panel on Research Ethics's (PRE) Social Sciences & Humanities Research Ethics Special Working Committee.

Dr. Griener's undergraduate education was in physics (B.Sc., Loyola University, New Orleans). He studied philosophy at the University of Western Ontario (M.A. & Ph.D.) specializing in the philosophy of social science. His current research interests are the ethical aspects of health technology assessment, and the tension between protection of privacy and progress in research - especially the research potential of electronic health records.

Glenn G. Griener est professeur agrégé à l'École de santé publique et au Département de philosophie de l'Université de l'Alberta; il est aussi membre du John Dossetor Health Ethics Centre. Il est président du Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain et du Comité d'éthique de la recherche en santé : Groupe d'experts sur la recherche comportementale et sociale (Université de l'Alberta et Capital Health). Il est aussi directeur associé du Human Research Protections Office de l'Université. Il représente le CNERH au sein du Comité de travail spécial sur l'éthique de la recherche en sciences humaines du Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche.

M. Griener a fait ses études de premier cycle en physique (B.Sc., Loyola University, Nouvelle-Orléans). Il a étudié la philosophie à la University of Western Ontario (Maîtrise et doctorat) et s'est spécialisé en socio-philosophie. Ses

recherches actuelles portent sur les aspects éthiques de l'évaluation des technologies de la santé et sur la tension qui existe entre la protection de la vie privée et les progrès de la recherche – en particulier, le potentiel qu'offrent en matière de recherche les dossiers électroniques sur la santé.

Melody Lin

Melody Lin, as Deputy Director of the Office for Human Research Protections – OHRP (formerly the Office for Protection from Research Risks - OPRR), is responsible for the management of OHRP policy, personnel, and budgetary matters regarding biomedical and behavioural research at both the national and international levels. Dr. Lin also serves as the Director, Office of International Activities at OHRP.

Dr. Melody Lin, a native from Taiwan, received a B.S. degree in Pharmacy and is a Registered Pharmacist. She received her Ph.D. in Microbiology/Immunology in 1976 from the George Washington University Medical Centre and conducted research at the George Washington University Medical Center and the National Cancer Institute, National Institutes of Health (NIH). Dr. Lin is a Captain in the U.S. PHS Commissioned Corps. Previous OHRP/OPRR duties include serving as AIDS Coordinator, Chief of the Compliance Oversight Branch, and Director of Division of Human Subject Protections. Captain Lin is frequently invited to speak on research ethics in genetic testing and genomic medicine and the inclusion of women, minorities, and children in research; and on ethical issues involving international collaborative research. She frequently is invited, by various organizations, to discuss changing landscapes of human subject protection and compliance oversight in clinical trials and federal perspectives relating to IRB issues.

Captain Lin is a member of the Advisory Committee of the National Research Program in Genomic Medicine in Taiwan, is the U.S. liaison to the National Council on Ethics in Human Research in Canada and is a member of the Advisory Council in the European Forum on Good Clinical Practice. Notably, she has organized in excess of ninety conferences for OHRP/OPRR national workshops and scientific symposia. She has served on numerous special panels, task forces, and committees in the Public Health Service. Captain Lin also served as speaker and/or organizer for numerous national and international conferences.

*En tant que directrice adjointe de l'Office for Human Research Protections OHRP (anciennement Office for Protection from Research Risks – OPRR), **Melody Lin** est responsable de la gestion de la politique, du personnel et des questions budgétaires de l'OHRP concernant la recherche biomédicale et comportementale aux niveaux national et international. Mme Lin est également directrice du bureau des activités internationales de l'OHRP.*

Native de Taïwan, Mme Lin est titulaire d'un B.Sp. en pharmacie et est pharmacienne agréée. Le George Washington University Medical Centre lui a décerné un doctorat en microbiologie/immunologie en 1976. Elle y a par la suite poursuivi des recherches, de même qu'à l'Institut national pour le cancer aux Instituts nationaux pour la santé (NIH). Mme Lin est capitaine au sein du PHS Commissioned Corps des États-Unis. Parmi les fonctions antérieures qu'elle a occupées à l'OHRP/OPRR, mentionnons coordinatrice pour le SIDA, chef de la direction de la surveillance de la conformité et directrice de la division de la protection des sujets humains en recherche. La capitaine Lin est souvent invitée comme conférencière pour traiter de l'éthique en recherche pour le dépistage et la médecine génétique, des enjeux touchant l'inclusion des femmes, des minorités et des enfants dans la recherche, ainsi que des questions éthiques touchant la recherche internationale. Elle est souvent invitée par différents organismes à discuter de l'évolution de la protection des sujets humains et de la surveillance de la conformité dans les essais cliniques, ainsi que des perspectives fédérales concernant les questions touchant les comités d'éthique de la recherche (IRB).

La capitaine Lin est membre du Comité aviseur du National Research Program in Genomic Medicine de Taiwan et sert de liaison pour son Bureau avec le Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain au Canada. Elle est également membre du Conseil aviseur du European Forum on Good Clinical Practice. Elle a notamment organisé plus de 90 conférences, ateliers nationaux et symposiums scientifiques de l'OHRP/OPRR. Elle a été membre de nombreux panels d'experts, groupes de travail et comités au sein du Service de la santé publique américain. La capitaine Lin a également agi comme conférencière ou organisatrice de nombreuses conférences nationales et internationales.

Martin McNeally

Dr. McKneally is Professor Emeritus of Surgery at the University of Toronto, the Joint Centre for Bioethics, and Toronto General Hospital in the University Health Network. He completed general and cardiothoracic surgical training at the University of Minnesota in 1968. He served as Professor of Surgery and Chief of the Division of Cardiothoracic Surgery at the Albany Medical Center in Albany, New York until 1990. From 1990 to 1995, he served as Chairman of the Division of Thoracic Surgery at the University of Toronto. Since 1995 he has been a member of the University of Toronto Joint Centre for Bioethics, learning, teaching and conducting research on ethical issues in surgery, with a primary focus on informed decision making and innovative treatment.

He has served as Director of the American Board of Thoracic Surgery, Secretary of the American Association for Thoracic Surgery, President of the Thoracic Surgery Directors Association, and President of the Thoracic Surgery Foundation for Research and Education. He is a member of the Society of Thoracic Surgeons' Standards and Ethics

Committee, and Ethics Editor of the Journal of Thoracic & Cardiovascular Surgery.

Aideen Moore

Dr. Aideen Moore has served as Chair of the Research Ethics Boards at the Hospital for Sick Children and the University of Toronto. She received her medical degree at the National University of Ireland, Dublin in 1976 and trained in Internal Medicine, Pediatrics and Neonatology before joining the paediatric staff at the Hospital for Sick Children. Dr Moore currently sits on the executive Committee for Human Subjects in Research at the University of Toronto and has a special interest in the ethics of genetic research in children.

Le Dr Aideen Moore a été présidente des comités d'éthique de la recherche au Hospital for Sick Children et à l'Université de Toronto. Elle a obtenu son diplôme de médecine à l'Université nationale d'Irlande, à Dublin, en 1976, puis elle a reçu une formation en médecine interne, en pédiatrie et en néonatalogie, avant de se joindre à l'équipe de pédiatrie du Hospital for Sick Children. Le Dr Moore siège actuellement au comité exécutif pour les participants humains à la recherche, à l'Université de Toronto, et elle s'intéresse tout particulièrement à l'éthique de la recherche génétique chez les enfants.

Michael Owen

Michael Owen, Ph.D. is Associate Vice-President, Research and International Development, Brock University. Dr. Owen has extensive experience in research management and administration and leadership in scholarly associations in Canada. He served as Vice-President Research Dissemination of the Canadian Federation of Humanities and Social Sciences, President of the Society of Research Administrators International (SRA International), and a member of the National Council on Ethics in Human Research.

He has published in the fields of research administration, technology transfer, educational history and Canadian church history. The focus of his current research is on the administration of research ethics and the administration of research in an international context.

His publications include:

Research Ethics and the Humanities and Social Sciences, in L. Chronister and E. Kulakowski, Research Administration and Management, Sudbury, Mass: Jones and Bartlett Publishers, 2006.

Conflict and Convergence: The Ethics Review of Action Research, The Journal of Research Administration, XXXV:II (November 2004), pp. 81-90.

Engaging the Humanities? Research Ethics in Canada, The Journal of Research Administration (2002) XXXIII:III pp. 5-12.

Ethics and Research, IN B. Singh Bolaria and Rosemary Bolaria (eds.) Racial Minorities, Medicine and Health (Halifax: Fernwood and University of Saskatchewan Social Research Unit, 1994), pp. 371-378.

Michael Owen, Ph.D., est vice-recteur chargé de la recherche et du développement international à l'Université Brock. Il possède une vaste expérience en gestion et en administration de la recherche et il a dirigé les associations de savants au Canada. Il a été vice-président chargé de la dissémination de la recherche à la Fédération canadienne des sciences humaines, président de la Society of Research Administrators International (SRA International) et membre du Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain.

Il a publié des ouvrages sur l'administration de la recherche, sur le transfert des technologies, sur l'histoire de l'éducation et sur l'histoire des églises canadiennes. Ses travaux actuels portent surtout sur l'éthique de l'administration de la recherche et sur l'administration de la recherche dans un contexte international.

Parmi ses publications figurent les suivantes :

Research Ethics and the Humanities and Social Sciences, dans L. Chronister et E. Kulakowski, Research Administration and Management, Sudbury (Mass.), Jones and Bartlett Publishers, 2006.

Conflict and Convergence: The Ethics Review of Action Research, The Journal of Research Administration, XXXV:II (Novembre 2004), p. 81-90.

Engaging the Humanities? Research Ethics in Canada, The Journal of Research Administration (2002) XXXIII:III, p. 5-12.

Catharine Whiteside

Dr. Whiteside is a medical school graduate of the University of Toronto in 1975. She completed Royal College of Canada postgraduate training in Internal Medicine and Nephrology. Following clinical training she obtained her PhD from the Institute of Medical Science, University of Toronto. Dr. Whiteside joined the Department of Medicine at the University of Toronto in 1985 as a Clinician-Scientist and has engaged in basic research in the field of cellular mechanisms of kidney disease with a particular interest in the study of diabetic nephropathy. In 1996, Dr. Whiteside became a full Professor of Medicine.

Throughout her career as a Nephrologist at the University Health Network and researcher, she has engaged in education at all levels in the Medical School. She is a 2-time winner of the W. T. Aikens Award for contributions to teaching in the undergraduate medical education curriculum. From 1993 to 1999, she was the Graduate Coordinator of the Institute of Medical Sciences, which is the largest graduate unit in the Faculty of Medicine serving the Clinical Departments. During this time, she organized the Certificate Program in Higher Education in the Institute of Medical Science for senior PhD students in health sciences. This program was designed to help doctoral students develop teaching skills in preparation for a future academic career. Dr. Whiteside has particular interest in promoting research training for MDs and directed the Clinician-Scientist training program in the Department of Medicine from 1997 to 2002.

In 2000, Dr. Whiteside assumed the position of Associate Dean Graduate and Inter-Faculty Affairs, Faculty of Medicine University of Toronto with oversight of all graduate and 2nd entry allied health academic programs, as well as the MD/PhD program. This decanal portfolio has enabled Dr. Whiteside to integrate her expertise in research and education. She has worked closely with The Michener Institute for Applied Health Sciences to establish a joint BSc/Diploma in Medical Radiation Sciences program with the Faculty of Medicine. On behalf of the Council of Health Science and Social Work Deans she has chaired the Inter-Professional Education Curriculum Planning Committee from 2001 to 2005.

From July to December 2005, Dr. Whiteside served as Interim Dean of the Faculty of Medicine and in January 2006, Dr. Whiteside became the Dean of Medicine and Vice-Provost, Relations with Health Care Établissements at the University of Toronto.

La D^r Whiteside est diplômée en médecine de l'Université de Toronto (1975). Elle a fait des études supérieures en médecine interne et en néphrologie au Royal College of Canada. Après avoir reçu une formation clinique, elle a obtenu son doctorat à l'Institut des sciences médicales, à l'Université de Toronto. La D^r Whiteside est arrivée au Département de médecine de l'Université de Toronto en 1985 à titre de scientifique clinicienne et elle s'est adonnée à la recherche fondamentale dans le domaine des mécanismes cellulaires de la maladie du rein, en s'intéressant particulièrement à l'étude de la néphropathie diabétique. En 1996, la D^r Whiteside est devenue professeur de médecine titulaire.

Tout au long de sa carrière de néphrologue au sein du Réseau de la santé de l'Université et en sa qualité de chercheure, elle s'est intéressée à l'éducation à tous les niveaux de l'École de médecine. Elle a mérité deux fois le prix W. T. Aikens pour avoir contribué à l'enseignement en médecine au niveau du premier cycle universitaire. De 1993 à 1999, elle a été coordonnatrice des études supérieures à l'Institut des sciences médicales, là où se trouve la plus grande faculté d'études supérieures en médecine servant les départements cliniques. Pendant ce temps, elle a organisé le Programme de certificat en éducation supérieure à l'Institut des sciences médicales pour les étudiants en sciences de la santé au niveau du doctorat. Ce programme était conçu pour aider ces étudiants à acquérir des compétences en enseignement en prévision d'une carrière universitaire éventuelle. La D^r Whiteside s'intéresse particulièrement à la promotion de la formation des médecins en recherche et elle a ainsi dirigé le programme de formation des scientifiques cliniciens au Département de médecine, de 1997 à 2002.

En 2000, le D^r Whiteside a accepté le poste de doyenne associée – Affaires des étudiants diplômés et inter-facultés, à la faculté de médecine de l'Université de Toronto; elle a alors supervisé tous les programmes d'études supérieures et de réinscription pour les disciplines paramédicales ainsi que le programme MD/PhD. Ce mandat a permis à la D^r Whiteside d'intégrer ses compétences en recherche et en éducation. Elle a collaboré de près avec le Michener Institute for Applied Health Sciences afin de mettre sur pied un programme mixte de baccalauréat ès sciences et de diplôme en radiologie médicale avec la faculté de médecine. Au nom du Council of Health Science and Social Work Deans, elle a présidé l'Inter-Professional Education Curriculum Planning Committee de 2001 à 2005.

De juillet à décembre 2005, la D^r Whiteside a été doyenne intérimaire de la faculté de médecine et, en janvier 2006, elle est devenue doyenne de la faculté de médecine et vice-rectrice – Relations avec les établissements de soins de santé à l'Université de Toronto.

*CONFERENCE ON
CONFLICTS OF INTEREST IN RESEARCH*

*CONFÉRENCE SUR LES
CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS LA RECHERCHE*

February 22-23, 2007 ~ Les 22-23 février 2007

Toronto Marriott Bloor Yorkville Hotel

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

Dr. Jim Appleyard World Medical Association	Ms. Kimberly Banks Hart Heart & Stroke Foundation of Canada 1402-222 Queen Street Ottawa (Ontario) K1P 5Z9 Telephone / Téléphone : 613-569-4361 Fax / Télécopieur : 613-569-3278 E-mail / Courriel : khart@hsf.ca
Mr. Jason Bechtel Université de Toronto Simcoe Hall, Rm. 133-5 1 King's College Circle Toronto, ON M3S 1A1 Telephone / Téléphone : 416-978-7040 Fax / Télécopieur : 416-978-5821 E-mail / Courriel : jason.bechtel@utoronto.ca	Mr. John D. Blackwell St. Francis Xavier University Research Grants Office P.O. Box 5000 Antigonish, NS B2G 1Y8 Telephone / Téléphone : 902-867-3773 Fax / Télécopieur : 902-867-3246 E-mail / Courriel : jblackwe@stfx.ca
Dr. Susan Blum University of Saskatchewan Rm. 304 Kirk Hall 117 Science Place Saskatoon, SK S7N 5C8 Telephone / Téléphone : 306-966-8585 Fax / Télécopieur : 306-966-2069 E-mail / Courriel : susan.blum@usask.ca	Ms. Andrea Budgell Conseil de recherches en sciences humaines 350 Albert Street P.O. Box 1610 Ottawa (Ontario) K1P 5Z9 Telephone / Téléphone : 613-992-0562 E-mail / Courriel : abu@sshrc.ca
Mr. Jason Busby Santé Canada 200 Eglantine Driveway, Tunney's Pasture Ottawa (Ontario) K1A 0W9	Dr. Richard Carpentier National Council on Ethics in Human Research 240 Catherine Street, Suite 208 Ottawa, ON K2P 2G8 Telephone / Téléphone : 613-233-5445 Fax / Télécopieur : 613-233-0658 E-mail / Courriel : rcarpentier@ncehr-cnerh.org
Dr. Adriana Carvalhal Hamilton Health Sciences c/o REB Office 1057 Main St. W Hamilton, ON L8S 1B7 Telephone / Téléphone : 905-525-9140 E-mail / Courriel : carvalh@mcmaster.ca	Marlene Brant Castellano Trent University 174 Upper Slash Rd. P.O. Box 87 Tyendmaga Mohawk Territory, ON K0K 3A0 Telephone / Téléphone : 613-967-4697 E-mail / Courriel : castellano@kos.net

Prof. Tim Caulfield Health Law Institute, University of Alberta Law Centre, University of Alberta Edmonton, AB T6G 2HS Telephone / Téléphone : 780-492-8358 Fax / Télécopieur : 780-492-9575 E-mail / Courriel : tcaulfield@law.ualberta.ca	Ms. Felicetta Celenza National Council on Ethics in Human Research 240 Catherine Street, Suite 208 Ottawa, ON K2P 2G8 Telephone / Téléphone : 613-233-5445 Fax / Télécopieur : 613-233-0658 E-mail / Courriel : fcelenza@ncehr-cnerh.org
Ms. Alison Collins-Mrakas Université York 4700 Keele St., 309 York Lanes Toronto, ON M3J 1P3 Telephone / Téléphone : 416-736-5914 Fax / Télécopieur : E-mail / Courriel : acolins@yorku.ca	Dr. Pdraig Darby Centre for Addiction and Mental Health 1001 Queen St. West Toronto, ON M6J 1H4 Telephone / Téléphone : 416-979-6876 Fax / Télécopieur : 416-583-4327 E-mail / Courriel : padraig_darby@camh.net
Ms. Randee Melancon University of Saskatchewan 117 Science Place Saskatoon SK S7N 5C8 Telephone / Téléphone : (966-2084) E-mail / Courriel : randee.melancon@usask.ca	Geneviève Dubois-Flynn Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) 160, rue Elgin Ottawa (Ontario) K1A 0W9 Telephone / Téléphone : 613-948-5851 Fax / Télécopieur : E-mail / Courriel : gdubois-flynn@cihr-irsc.gc.ca
Ms. Sonya Dudka Université Dalhousie Office of Research Services Rm 320 Henry Hicks AA Bldg. Halifax, NS B3H 4H6 Telephone / Téléphone : 902-494-3866 Fax / Télécopieur : 902-494-1595 E-mail / Courriel : sonya.dudka@dal.ca	Jan Duff Carleton University 3100 Kerwin Ave Suite 2205 Mississauga, ON L5A 3S6
Dr. Gordon DuVal The Research Ethics Project 89 Walker Ave Toronto, ON M4V 1G3 Telephone / Téléphone : 416-922-9757 E-mail / Courriel : gordon@researchethicsproject.com	Mme Diane Fafard Conseil national de recherches Canada 1200 Chemin Montréal Édifice M-58 Ottawa (Ontario) K1A 0W9 Telephone / Téléphone : 613-911-9920 Fax / Télécopieur : 613-991-0398 E-mail / Courriel : diane.fafard@nrc-cnrc.gc.ca
Prof. Lorraine Ferris Université de Toronto Faculty of Medicine Health Sciences Building, 6th floor Toronto, ON M5T 3M7 Telephone / Téléphone : 416-978-7512 E-mail / Courriel : lorraine.ferris@utoronto.ca	Dr. Paul Garfinkel Centre for Addiction and Mental Health 1001 Queen St. West Toronto, ON M6J 1H4 Telephone / Téléphone : 416-595-6076 Fax / Télécopieur : 416-583-1288 E-mail / Courriel : paul_garfinkel@camh.net
Dr. Glenn Griener Université de l'Alberta Human Research Protections Office 218 Campus Towers Edmonton, AB T6G 1K8 Telephone / Téléphone : 780-492-8208 Fax / Télécopieur : 780-492-9429 E-mail / Courriel : ggriener@ualberta.ca	Ms. Shawna Gutfreund Bloorview Kids Rehab 150 Kilgour Road Toronto, ON M4G 1R8 Telephone / Téléphone : 416-425-6220 x. 3507 Fax / Télécopieur : 416-425-1634 E-mail / Courriel : sgutfreund@bloorview.ca

Mr. Alexander Karabanow Ryerson University 350 Victoria Street Room EPH 415 Toronto, ON M5B 2K3 Telephone / Téléphone : 416-979-5000 x. 7112 Fax / Télécopieur : 416-979-5336 E-mail / Courriel : akaraban@ryerson.ca	D^r Gerald Zamponi Université de Western Ontario 1151 Richmond Street, SLB 328 London, ON N0A 5B8 Telephone / Téléphone : 519-661-2031 Fax / Télécopieur : 519-661-3907 E-mail / Courriel : lclaro@uwo.ca
Mrs. Anne Klymenko Lakehead University Office of Research 955 Oliver Road Thunder Bay, ON P7B 5E1 Telephone / Téléphone : 807-343-8223 Fax / Télécopieur : 807-346-7749 E-mail / Courriel : anne.klymenko@lakeheadu.ca	Prof. Daniel Lagarec Université d'Ottawa Ottawa (Ontario) K1N 7B7 Telephone / Téléphone : 613-562-5800x. 1060 Fax / Télécopieur : 613-562-5145 E-mail / Courriel : dlagarec@uottawa.ca
Dr. Glennis Lewis Health Canada - Research Ethics Board Secretariat 1600 Scott St. AL 3104 A, Suite 410 Ottawa (Ontario) K1A 0W9 N° de téléphone : 613 941-2672 Fax / Télécopieur : 613-948-6781 E-mail / Courriel : glennis_lewis@hc-sc.gc.ca	Peter Lewis Ph.D. Université de Toronto 1 King's College Circle Faculty of Medicine, MSB Rm. 2331 Toronto, ON M5S 1A8 Telephone / Téléphone : 416-978-5150 Fax / Télécopieur : 416-978-5568 E-mail / Courriel : peter.lewis@utoronto.ca
Dr. Joel Lexchin York University / University Health Network 121 Walmer Rd. Toronto, ON M5R 2X8 Telephone / Téléphone : 416-736-2100 x. 22119 Fax / Télécopieur : 416-736-5227 E-mail / Courriel : jlexchin@yorku.ca	Dr. Melody Lin Office for Human Research Protections, DHHS 1101 Wootton Parkway, Suite 200 Rockville, MA Telephone / Téléphone : 240-453-8126 Fax / Télécopieur : 240-453-6909 E-mail / Courriel : mlin1@osophs.dhhs.gov
Michelle Lindsay Université York 4700 Keele Street Room 214 York Lanes Toronto, ON M3J 1P3 Telephone / Téléphone : 416-736-2100 Fax / Télécopieur : 416-736-5512 E-mail / Courriel : mlindsay@yorku.ca	Mrs. Marie Lynch St. Joseph's Healthcare Hamilton 50 Charlton Avenue East Hamilton, ON L8N 4A6 Telephone / Téléphone : 905-522-1155 x. 3418 E-mail / Courriel : mlynch@stjosham.on.ca
Christine MacRae National Council on Ethics in Human Research 240 Catherine Street Suite 208 Ottawa, ON K2P 2G8 Telephone / Téléphone : 613-233-5445 Fax / Télécopieur : 613-233-0658 E-mail / Courriel : cmacrae@ncehr-cnerh.org	Ms. Susan Marlin Queen's University 78 Fifth Field Company Lane Fleming Hall, Jemmett Wing, Room 301 Kingston, ON K7L 3N6 Telephone / Téléphone : 613-533-6081 Fax / Télécopieur : 613-533-6806 E-mail / Courriel : marlins@post.queensu.ca
Dr. Brenda McDowell St. Michael's Hospital, 30 Bond Street Toronto, ON M5B 1W8 Telephone / Téléphone : 416-864-6060 Fax / Télécopieur : 416-864-6043 E-mail / Courriel : mcdowellb@smh.toronto.on.ca	Dr. Martin McKneally Joint Centre for Bioethics; University of Toronto 88 College St. Toronto, ON M5G 1L4

Ms. Romaine Miller The Royal Victoria Hospital 201 Georgian Drive Barrie, ON L4M 6M2 Telephone / Téléphone : 705-728-9090 x. 4376 Fax / Télécopieur : 705-728-9111 E-mail / Courriel : millerr@rvh.on.ca	Dr. Aileen Moore Hospital for Sick Children, Toronto E-mail / Courriel : aileen.moore@sickkids.ca
Dr. James Morrison IWK Health Centre 5850/5980 University Ave Halifax, NS B3K 6R8	Ms. Diann Nicholson IWK Health Centre 5850/5980 University Ave Halifax, ON B3K 6R8
Dr. Michael Owen Brock University 500 Glenridge Ave St. Catharines, ON L2S 3A1 Telephone / Téléphone : 905-688-5550 x. 3127 Fax / Télécopieur : 905-688-0748 E-mail / Courriel : mowen@brocku.ca	Anne Pastuszek Women's College Hospital 790 Bay Street, Rm. 749 Toronto, ON M5G 1N8 Telephone / Téléphone : 416-351-3732 x. 2206 Fax / Télécopieur : 416-351-3746 E-mail / Courriel : anne.pastuszek@wchospital.ca
Linda Piazza Heart & Stroke Foundation of Canada 1402-222 Queen Street Ottawa (Ontario) K1P 5Z9 Telephone / Téléphone : 613-569-4361 Fax / Télécopieur : 613-569-3278 E-mail / Courriel : lpiazza@hsf.ca	Ms. Susan Pilon Centre for Addiction and Mental Health 33 Russell St. Toronto, ON M5S 2S1 Telephone / Téléphone : 416-535-8501 Fax / Télécopieur : 416-260-4137 E-mail / Courriel : susan_pilon@camh.net
Ms. Rosalyn Reid Université York 4700 Keele Street Toronto, ON M3J 1P4 Telephone / Téléphone : 416-736-2100 x. 33786 Fax / Télécopieur : 416-736-5512 E-mail / Courriel : rosalyrn@yorku.ca	Ms. Celine Roehrig École de technologie supérieure 1100 Notre-Dame W. Montréal, QC H3C 1K3 Telephone / Téléphone : 514-396-8800 x. 7993 Fax / Télécopieur : 514-396-8525 E-mail / Courriel : celine.roehrig@etsmtl.ca
Mr. Jean Saint-Vil Networks of Centres of Excellence 350 Albert Street Ottawa (Ontario) K1A 0W9 Telephone / Téléphone : 613-947-4538 Fax / Télécopieur : 613-992-7356 E-mail / Courriel : jcs@nce.gc.ca	Dr. Suzette Salama Université McMaster c/o REB Office 1057 Main St. W Hamilton, ON L8S 1B7 Telephone / Téléphone : 905-521-2100 x. 42532 E-mail / Courriel : salamsuz@hhsc.ca
Ms. Jo Lynn Saunders University of Guelph, Office of VP (Research) 437 University Centre Guelph, ON N1G 2W1 Telephone / Téléphone : 519-824-4120 x. 54807 Fax / Télécopieur : 519-821-5236 E-mail / Courriel : josaunde@uoguelph.ca	Mrs. Gita Sobhi Hamilton Health Sciences 1200 Main St. W Hamilton, ON L8N 3Z5 Telephone / Téléphone : 905-521-2100 x. 73447 Fax / Télécopieur : E-mail / Courriel : sobhi@hhsc.ca
Ms. Rohini Soni Bloorview Kids Rehab 150 Kilgour Road Toronto, ON M4G 1R8 Telephone / Téléphone : 416-484-3861 Fax / Télécopieur : 416-425-1634 E-mail / Courriel : rsoni@bloorview.ca	Mr. George Taylor The Royal Victoria Hospital 201 Georgian Drive Barrie, ON L4M 6M2 Telephone / Téléphone : 705-728-9090 x. 705-728-9111 Fax / Télécopieur : E-mail / Courriel : millerr@rvh.on.ca

Nadia Taylor Hospital for Sick Children, Toronto 555 University Ave Room 5260 Elm Toronto, ON M5G 1X8	Prof. Valerie Thompson University of Saskatchewan 9 Campus Drive Saskatoon, SK S7N 5A5 Telephone / Téléphone : 306-966-6668 Fax / Télécopieur : 306-966-1959 E-mail / Courriel : valerie.thompson@usask.ca
Ms. Marleen Van Laethem St. Michael's Hospital 30 Bond Street Toronto, ON M5B 1W8 Telephone / Téléphone : 416-864-6060 x. 6308 Fax / Télécopieur : 416-864-6043 E-mail / Courriel : vanlaethemm@smh.toronto.on.ca	Mrs. Alison Van Nie Université McMaster c/o REB Office 1057 Main St. W Hamilton, ON L8S 1B7 Telephone / Téléphone : 905-525-9140 x. 22057 Fax / Télécopieur : E-mail / Courriel : vanniea@mcmaster.ca
Dr. Nancy Walton Ryerson University 350 Victoria Street Toronto, ON M5B 2K3 Telephone / Téléphone : 416-979-5000 Fax / Télécopieur : 416-979-5332 E-mail / Courriel : nwalton@ryerson.ca	Dr. Catharine Whiteside Université de Toronto Room 2260, Medical Sciences Building 1 King's College Circle Toronto, ON M5S 1A8 N° de téléphone : (416) 946-7909 Fax / Télécopieur : 416-978-1774 E-mail / Courriel : catharine.whiteside@utoronto.ca
Dr. Rachel Zand Université de Toronto 27 King's College Circle #10A Toronto, ON M5S 1A1 N° de téléphone : (416) 946-7909 Fax / Télécopieur : 416-946-5763 E-mail / Courriel : rachel.zand@utoronto.ca	